

## Informations entreprise

Société: .....  
 Adresse: .....  
 Code postal: .....  
 Ville: .....  
 Numéro TVA: .....  
 Numéro SIREN/SIRET: .....

## Adresse de facturation

Adresse: .....  
 Code postal: .....  
 Ville: .....  
 Adresse email: .....  
 Numéro téléphone: .....

## Coordonnées du signataire autorisé

M  Mme  
 Prénom: .....  
 Nom: .....  
 Date de naissance: .....  
 Numéro portable: .....  
 Passeport  Carte d'identité  Permis de conduire  
 Numéro carte d'identité: .....  
 Lieu de délivrance: .....  
 Date de délivrance: .....

## Documents obligatoires

- Copie fiche d'identité SIREN/SIRET (délivré il y a moins de 6 mois)
- Autorisation du prélèvement automatique et mandat SEPA, complètement remplis et signés (*en 3 ex.*)
- Copie(s) de la/des carte(s) d'identité du/des titulaire(s)
- Relevé d'Identité Bancaire

## Données du titulaire carte PRO n1

M  Mme  
 Prénom: .....  
 Nom: .....  
 Passeport  Carte d'identité  Permis de conduire  
 Numéro de carte d'identité: .....  
 Signature: .....

## Données du titulaire carte PRO n2

M  Mme  
 Prénom: .....  
 Nom: .....  
 Passeport  Carte d'identité  Permis de conduire  
 Numéro de carte d'identité: .....  
 Signature: .....

## Données du titulaire carte PRO n3

M  Mme  
 Prénom: .....  
 Nom: .....  
 Passeport  Carte d'identité  Permis de conduire  
 Numéro de carte d'identité: .....  
 Signature: .....

## Confirmation

Les conditions générales incluant les conditions de la carte PRO, sont appliquées à chaque achat finalisé chez Toolstation. Une vérification de solvabilité sera faite sur votre entreprise par une agence de crédit avant l'ouverture de votre compte.

Veuillez cocher les cases pour lesquelles vous souhaitez recevoir nos offres par:

- Courrier  Téléphone  E-mail  SMS

Lieu et date: .....  
 Nom du signataire autorisé: ..... Signature: .....

## A remplir par les employés Toolstation

Numéro client (UID): .....

## A remplir par le service finance

Numéro débiteur: ..... Nom employé: .....  
 Limite de crédit: € ..... Date: .....



Les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site, [www.toolstation.fr](http://www.toolstation.fr) et sur demande dans nos magasins.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES RELATIVES À LA CARTE PRO

La « Carte Pro » de Toolstation s'inscrit dans le cadre du programme de relation client de Toolstation. Les présentes Conditions Particulières relatives à la Carte Pro (les « Conditions ») régissent l'utilisation de la Carte Pro, et s'appliquent en plus des conditions générales de Toolstation. Les termes dont la première lettre est en majuscule qui sont utilisés dans les présentes ont la signification qui leur est attribuée dans les conditions générales de Toolstation. Tout Client soumettant un bulletin d'inscription à Toolstation pour ouvrir un Compte accepte les présentes Conditions.

### La Carte Pro est uniquement offerte aux Professionnels.

#### 1. Ouverture de compte

Tout Client n'ayant pas la qualité de Consommateur, âgé de 18 ans au moins, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés et ayant un compte bancaire professionnel en France, peut demander l'ouverture d'un compte pour utiliser la Carte Pro (le « Compte »). Pour obtenir une Carte Pro, le Client doit remplir un bulletin d'inscription ainsi qu'un mandat de prélèvement SEPA interentreprises auprès de Toolstation (cf. le FAQ à l'adresse <https://www.toolstation.fr/messages/faq>). Toolstation peut, à son entière discrétion, refuser toute demande d'inscription.

Le Client garantit qu'il a complété le bulletin d'inscription correctement et qu'il autorise Toolstation à effectuer tous les contrôles relatifs à son identité et son domicile. Le Client est tenu de notifier dans les meilleurs délais à Toolstation tout changement d'adresse, de nom ou d'indication susceptible de présenter un intérêt pour Toolstation dans le cadre de la Carte Pro.

Un Client peut ouvrir un seul Compte auquel peut être rattaché une ou plusieurs Carte(s) Pro. La Carte Pro reste la propriété exclusive de Toolstation. La Carte Pro est strictement personnelle et seul le Titulaire du Compte peut bénéficier de ses avantages. La Carte Pro ne peut pas être transférée sur un autre Compte.

Le Client qui s'affilie au programme Carte Pro autorise Toolstation à envoyer toutes les communications concernant la Carte Pro par email.

Toolstation fixera une limite de crédit sur la Carte Pro et notifiera tous changements au Client par écrit.

#### 2. Vérification de solvabilité

Toolstation demandera une notation de crédit à un organisme de crédit dont le nom restera confidentiel, afin de vérifier vos historiques de paiement avant toute ouverture de Compte. L'organisme de crédit conservera les résultats de cette recherche et les partagera avec d'autres entreprises. Dans certains cas, Toolstation peut également effectuer une enquête sur la solvabilité des principaux administrateurs pour établir votre situation de solvabilité.

Toolstation peut également occasionnellement effectuer une recherche dans les dossiers des agences d'évaluation de crédit et conserver un enregistrement de cette recherche. Vous consentez à ce que Toolstation surveille et enregistre des informations sur l'historique de paiements du Client et que de tels dossiers soient mis, sur demande, à la disposition des agences d'évaluation de crédit, qui partageront ces informations avec d'autres entreprises lors de l'évaluation de demandes de crédit et de prévention des fraudes.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition concernant le traitement de vos données aux fins de vérification de solvabilité auprès de Toolstation en nous contactant à l'adresse [clients@toolstation.fr](mailto:clients@toolstation.fr). Parmi ces droits figurent le droit de nous soumettre des observations au cas où nous refuserions de vous fournir un service à la suite d'une vérification de solvabilité.

Veuillez noter que notre politique générale de confidentialité décrivant tout le traitement effectué à propos de vos données à caractère personnel et les modalités d'exercice de vos droits est disponible à l'adresse <https://www.toolstation.fr/messages/privacy>.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en matière de traitement de vos données à caractère personnel auprès de Dun&Bradstreet à l'adresse ALTARES – D&B, Libertés Immeuble le Capitole, 55 Avenue des Champs Pierreux, 92012 Nanterre Cedex ou par courriel : [service.clients@altares.com](mailto:service.clients@altares.com).

#### 3. Validité

La Carte Pro reste valide tant qu'elle est utilisée avec un mandat de prélèvement SEPA interentreprises valide. En cas d'expiration ou de révocation du mandat, le Compte lié à la/aux Carte(s) Pro sera clôturé d'office.

Par ailleurs, toute inscription au programme Carte Pro expirera en même temps que tout mandat de prélèvement SEPA interentreprises après une période de non-utilisation de trois (3) ans. Toolstation et le Client peuvent à tout moment annuler la Carte Pro et résilier le Compte.

En cas d'impossibilité de prélèvement, Toolstation se réserve le droit de bloquer provisoirement votre Compte jusqu'à ce que le prélèvement puisse être effectué.

En cas de vol ou perte de la Carte Pro, le Client est tenu d'en avertir le Service client cartes le plus rapidement possible, par téléphone au numéro 01 76 77 66 00, pendant les heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00). Seul le premier renouvellement d'une Carte Pro est gratuit. La période de validité de la nouvelle Carte Pro est identique à celle de la première Carte Pro. La Carte Pro perdue ou volée sera désactivée.

Le Client peut résilier son Compte par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Toolstation SAS, 21-23 Boulevard Haussmann, 75009 Paris ou par courriel à l'adresse [clients@toolstation.fr](mailto:clients@toolstation.fr). Doivent y figurer les renseignements suivants : nom, prénom, adresse et numéro de Carte Pro. Le Compte sera résilié dans un délai de cinq jours à compter de la réception de la demande du Client. Tous montants restant à payer sur le Compte deviendront immédiatement dus et exigibles.

#### 4. Utilisation

Pour tout achat de biens ou services sur le Compte, la Carte Pro et l'identifiant d'utilisateur doivent être à chaque fois présentés. Pour lever toute ambiguïté, la Carte Pro n'est pas une carte de paiement ou de crédit et le Compte n'est pas un compte de paiement, un compte bancaire, de crédit ou un compte de monnaie électronique.

Toolstation adressa une facture au Client pour tout achat effectué à partir du Compte au moment soit de l'achat dans un point de vente physique, soit de la livraison. Le Client doit conserver ces factures pour son propre usage.

Aux fins d'information du Client, le Client recevra un relevé reprenant la liste de tous les achats au début de chaque mois calendaire et le paiement des factures correspondantes devra être effectué à quinze (15) jours fin de mois suivant l'achat. Tout règlement en faveur de Toolstation doit être en Euros, par prélèvement (mandat de prélèvement SEPA interentreprises). Tous les montants exigibles seront automatiquement débités du compte bancaire du Client, lié au Compte, le 15 de chaque mois. Il est interdit au Client de suspendre le paiement d'une facture ou d'un autre montant dont il est redevable à Toolstation du fait d'un droit de compensation ou d'une réclamation quelconque que le Client peut avoir ou prétend avoir, sauf si les conditions visées à l'article 1347-1 du Code civil, relative à la compensation légale, sont réunies.

En cas de non-remboursement intégral du solde impayé sur le Compte par le Client dans les délais fixés, des intérêts seront exigibles à un taux égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en France, sur le montant impayé, à partir de la date d'exigibilité jusqu'au règlement intégral du paiement. De surcroît, en cas de retard de paiement, le Client sera tenu de verser une indemnité au titre des frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) euros par facture. Si les frais de recouvrement encourus par Toolstation dans les faits dépassent quarante (40) euros, Toolstation pourra réclamer une indemnité supplémentaire, sur présentation de justificatifs.

#### 5. Responsabilité du porteur de la Carte – Responsabilité de Toolstation

Le titulaire du Compte est responsable de l'utilisation, de la sécurité et de la confidentialité de la Carte Pro. Tout manquement à ces Conditions ou toute utilisation frauduleuse par tout titulaire de carte ou toute tierce partie agissant au nom d'un titulaire de carte, entraînera automatiquement la restitution de la Carte Pro et son annulation sans dédommagement d'aucune sorte.

Le Client doit informer immédiatement Toolstation dans les cas suivants : (i) il apprend ou soupçonne que le Compte est utilisé abusivement, (ii) une Carte Pro a été perdue, volée ou utilisée abusivement, ou (iii) le relevé de Compte semble comporter de faux éléments.

Jusqu'à ce que le Client notifie Toolstation de ces événements, il sera tenu responsable de toute perte subie par Toolstation à la suite de l'utilisation abusive du Compte et de toutes Cartes Pro.

La responsabilité de Toolstation ne peut aucunement être engagée à la suite d'un dysfonctionnement de la Carte Pro.

#### 6. Tribunal Compétent

TOUTE RÉCLAMATION OU TOUT LITIGE DÉCOULANT DE LA VALIDITÉ, DE L'INTERPRÉTATION, DE L'EXÉCUTION, DE LA VIOLATION, DE LA SUSPENSION OU DE LA RÉSILIATION DES PRÉSENTES CONDITIONS ET/OU DE LA SUSPENSION, DE L'ANNULATION OU DE LA RÉSILIATION DU COMPTE SERA SOUMIS(E) À LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS MÊME EN CAS DE PLURALITÉ DE DÉFENDEURS OU DE DEMANDE EN GARANTIE.